

Quelle politique d'éducation à l'environnement à Bruxelles, demain ?

Rencontre avec Céline Fremault, Ministre de l'Environnement en Région bruxelloise. Voici maintenant deux ans que la Ministre a pris ses fonctions. Après un démarrage sur fond de réduction des budgets régionaux¹, les projets se mettent peu à peu en place. Avec l'éducation relative à l'environnement en ligne de mire. Interview.

2016 marque le démarrage effectif de votre stratégie « Good Food : vers un système alimentaire durable en Région de Bruxelles-Capitale ». L'alimentation durable est l'une de vos priorités pour Bruxelles...

En effet. L'alimentation représente un quart de l'impact environnemental des ménages bruxellois et la chaîne alimentaire contribue à plus de 30% des émissions de gaz à effet de serre. On estime que 55.000 personnes dépendent de l'aide alimentaire et en parallèle, les chiffres sur le gaspillage alimentaire sont saisissants : 15kg de déchets alimentaires par an et par ménage, et 12.000 tonnes par an spécifiquement pour le secteur horeca.

De nombreux citoyens se préoccupent de plus en plus du contenu de leur assiette car soucieux de leur santé, de l'environnement mais aussi du soutien à une économie alimentaire davantage locale. C'était donc l'occasion de fédérer les initiatives existantes, de les encadrer, mais aussi d'appeler davantage de Bruxelloises et Bruxellois à s'intéresser à une alimentation saine et de proximité. Avec les acteurs de terrain, nous avons établi la stratégie « Good Food » qui contient plus d'une centaine de mesures de la fourche à la fourchette.

Que prévoit la stratégie au niveau de l'éducation ?

Toute une série d'outils ont été développés et j'invite les équipes pédagogiques à noter la date du 5 octobre à leur agenda car la journée sera dédiée à la présentation de ceux-ci dans le BEL (le bâtiment de Bruxelles Environnement).

Nous sommes partis du principe qu'il est bien évidemment fondamental de travailler avec la jeune génération. D'une part, parce que ce sont les adultes responsables de demain. Et d'autre part, parce qu'ils sont généralement déjà nettement plus sensibilisés aux questions environnementales que les plus anciens. Les enfants représentent dès lors un vecteur de changements de comportements au sein de leur famille.

Concrètement, nous avons mis en place des projets d'accompagnement pour les cantines scolaires et les crèches afin qu'elles puissent bénéficier d'un label « cantine Good Food », les projets pédagogiques sur le thème « Good Food » sont amplifiés et l'offre de potagers scolaires s'est développée.

Plus largement, en matière de politique d'éducation relative à l'environnement (ErE), comment attirer les écoles qui ne sont pas touchées ?

Premièrement, j'ai des contacts réguliers avec la Ministre de l'Enseignement à la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Ministre wallon de l'Environnement pour réfléchir aux outils et moyens nécessaires pour intégrer au mieux la question environnementale dans les programmes scolaires. Cette question tombe donc assez bien dans le contexte du Pacte d'Excellence qui se joue aujourd'hui.



Ensuite, une exposition interactive sur la ville durable ouvrira ses portes courant 2017 dans le BEL. 700m² d'apprentissages ludiques seront dédiés aux 10-14 ans et ouverts aux écoles, aux mouvements de jeunesse et maisons de quartier. L'ensemble de l'exposition sera intégrée dans la stratégie d'ErE, en lien avec les associations. La visite de l'expo est imaginée comme une étape dans un processus pédagogique plus large.

Enfin, le label européen « Eco School », qui était en application uniquement dans les écoles néerlandophones, est dorénavant proposé aux écoles francophones qui peuvent recevoir un accompagnement de l'asbl Coren. C'est un label qui permet de valoriser les efforts et les engagements de l'école en matière d'environnement, tant sur le plan pédagogique que sur le plan de la gestion environnementale. Sur ce dernier point, il est peut-être également utile de rappeler que j'ai ouvert le régime des primes énergie aux écoles en début d'année 2016.

Quel est le soutien apporté aux associations d'ErE, premiers partenaires des écoles bruxelloises ?

Le gouvernement bruxellois a accepté l'agrément de 14 associations actives en ErE et l'octroi de subsides pluriannuels pour la période 2016-2021. Cette décision permet aux associations d'opérer un travail de plus long terme avec des moyens assurés. C'est plus de cinq millions qui sont engagés cette année. Ma volonté, c'est que l'on puisse prendre du recul, avoir une vision plus large sur le secteur de l'ErE et pouvoir fédérer les nouvelles initiatives aux plus anciennes. Je veux continuer à soutenir le secteur qui fait un travail extraordinaire avec des personnes passionnées et motivées. Mais je crois aussi à l'importance de la remise en question et de l'évaluation : on ne fait pas de l'ErE aujourd'hui comme on en faisait il y a dix ans. Le travail dans les mois à venir sera celui de développer une stratégie transversale en ErE afin de donner la possibilité à toutes les écoles de développer des projets pertinents et engageants.

Propos recueillis par Joelle VAN DEN BERG

¹ Voir à ce sujet la campagne « ça compte pour vous ? » (www.cacomptepourvous.be), sur l'importance des associations d'éducation à l'environnement, fragilisées par les mesures d'austérité.